

Sites Natura 2000

FR7200733 - "Coteaux du Boudouyssou
et Plateau de Lascrozes"

FR7200732 - "Coteaux de Thézac
et Montayral"

Bilan de l'animation 2013-2014

Bilan d'animation



UNION EUROPEENNE
Ce Documents d'Objectifs
est co-financé par l'Union
Européenne



Préfet du
Lot-et-Garonne



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
AQUITAINE





Conservatoire
d'espaces naturels
Aquitaine



Sites Natura 2000

FR7200733 - "Coteaux du Boudouyssou
et Plateau de Lascrozes"

FR7200732 - "Coteaux de Thézac
et Montayral"

Bilan de l'animation 2013-2014



UNION EUROPEENNE
Ce Documents d'Objectifs
est co-financé par l'Union
Européenne



Références :

LAMBERT A., 2014, *Bilan d'animation des sites Natura 2000 - FR7200732 "Coteaux de Thézac et Montayral" et FR7200733 "Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes"*, Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine, 17p. + annexes

Illustrations :

Pelouses sèches du Plateau de Lascrozes (Mette M.)
Ophrys jaune, *Ophrys lutea* (Lambert A.)
Azuré du serpolet, *Maculinea arion* (Lepoultier A.)

SOMMAIRE

I. PREAMBULE.....	1
I.1. Contexte et présentation du site « Coteaux de Thézac et Montayral ».....	1
I.2. Contexte et présentation du site « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes ».....	2
II. BILAN DE L'ANIMATION DES DOCOBs.....	4
II.1. Phase de préparation de la mise en œuvre des docobs.....	4
II.1.1. Appropriation des DOCOBs.....	4
a. Mise à jour – Cartographie, SIG, Base de données et Foncier.....	4
b. Mise à jour – Mesures de gestion / Fiches action / Charte – Évaluation financière....	4
c. Synthèse des objectifs et actions à mettre en œuvre.....	5
II.1.2. Information et communication sur les mesures de gestion.....	5
a. Rédaction d'un article.....	5
b. Assistance au Conseil Général – Panneaux d'information.....	5
c. Réunion publique et contacts de propriétaires.....	5
d. Site internet.....	6
II.1.3. Mise en œuvre des MAEt.....	6
II.2. Phase de mise en œuvre des mesures de gestion.....	6
II.2.1. Reprise des anciens contrats.....	6
II.2.2. Mise en œuvre de nouvelles mesures.....	7
a. Diagnostic des parcelles.....	8
b. Proposition de contrat et aide au montage de dossier.....	11
c. Aide à la mise en œuvre technique des actions.....	12
d. Suivi technique, administratif et financier.....	13
II.2.3. Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial	13
II.3. Phase de synthèse, de bilan.....	13
II.3.1. Comité de pilotage.....	13
II.3.2. Synthèse des opérations réalisées et bilan financier.....	14
III. PERSPECTIVES DE POURSUITE DE L'ANIMATION.....	16
IV. ANNEXES.....	17

Ensemble, préservons durablement le patrimoine naturel d'Aquitaine

I. PREAMBULE

I.1. Contexte et présentation du site « Coteaux de Thézac et Montayral »

Le site Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » (FR 7200732) s'étend sur les communes de Thézac, Montayral, Bourlens en Lot-et-Garonne (435,4ha) et Mauroux dans le Lot (32,8 ha) (Cf. Figure 1).

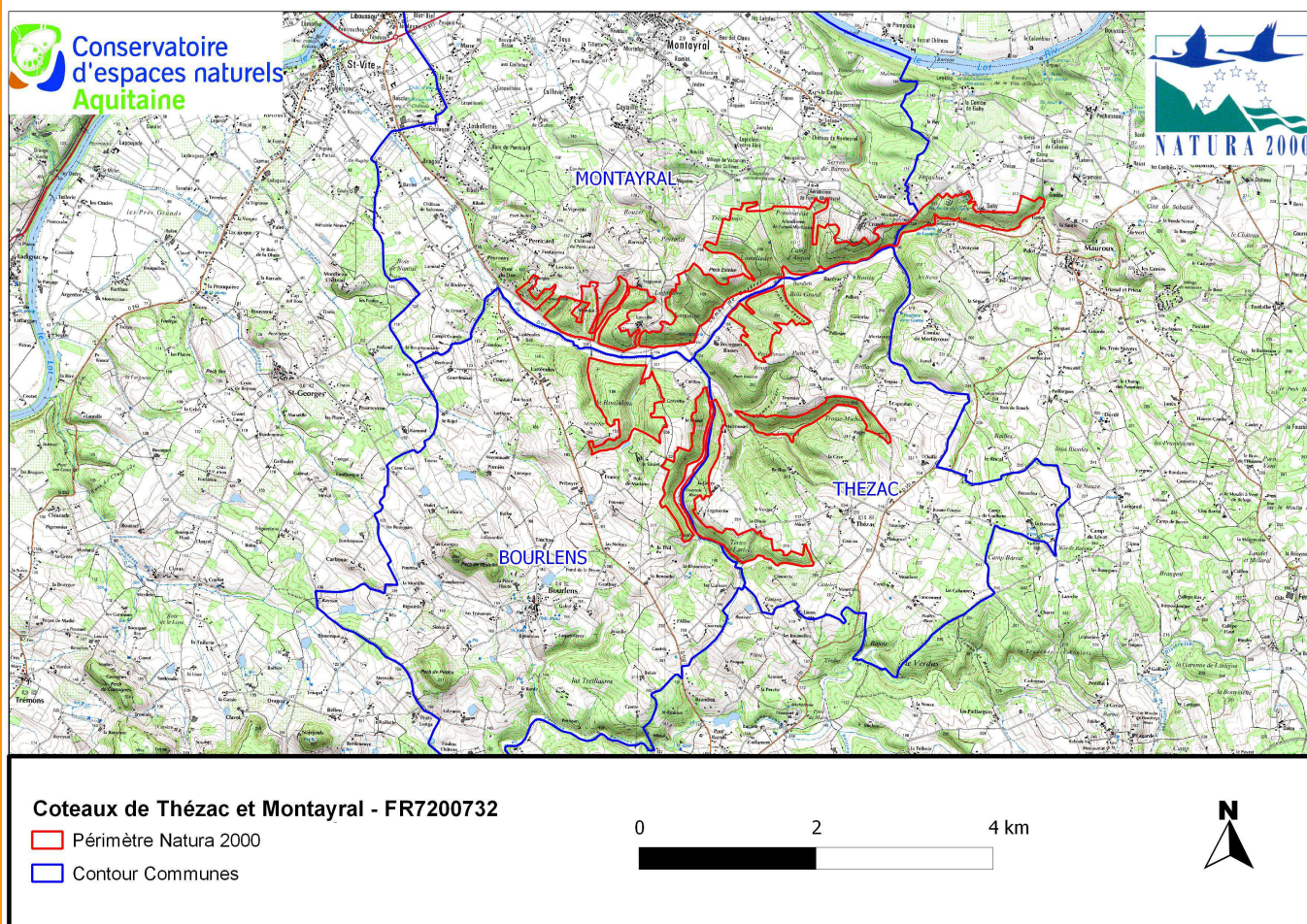


Figure 1 : Cartographie du périmètre du site de Thézac / Montayral

(Source : scan25 IGN 2008, Conception CEN Aquitaine 2013)

Le Document d'Objectifs (DOCOB), élaboré par l'ARPE 47 (CPIE 47) et l'ONF (Agence de Bordeaux), a été validé en 2004.

L'enjeu du site est principalement lié à la présence d'habitats communautaires de fort intérêt patrimonial : essentiellement des pelouses calcaires à orchidées (habitat d'intérêt communautaire prioritaire), des landes à genévriers et des prairies maigres de fauche.

Les objectifs principaux définis dans le DOCOB concernent la restauration et l'entretien des habitats d'intérêt communautaire présents sur le site.

Les actions contractuelles prévues doivent permettre d'assurer le maintien et le développement des espaces ouverts, via la réouverture mécanique des zones embroussaillées (chênaie pubescente, landes à genévriers), et l'entretien extensif par fauche ou pâturage des espaces ouverts de type pelouse ou prairie de fauche.

I.2. Contexte et présentation du site « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes »

Le site Natura 2000 « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes » (FR 7200733) s'étend sur une surface de 1228 ha sur 10 communes en Lot-et-Garonne (Villeneuve/Lot, Penne d'Agenais, Dausse, Cazideroque, Trémons, Anthé, Hautefage la Tour, Courbiac, Tournon d'Agenais, Masquières) et une commune dans le Lot (Saux) (Cf. Figure 2).

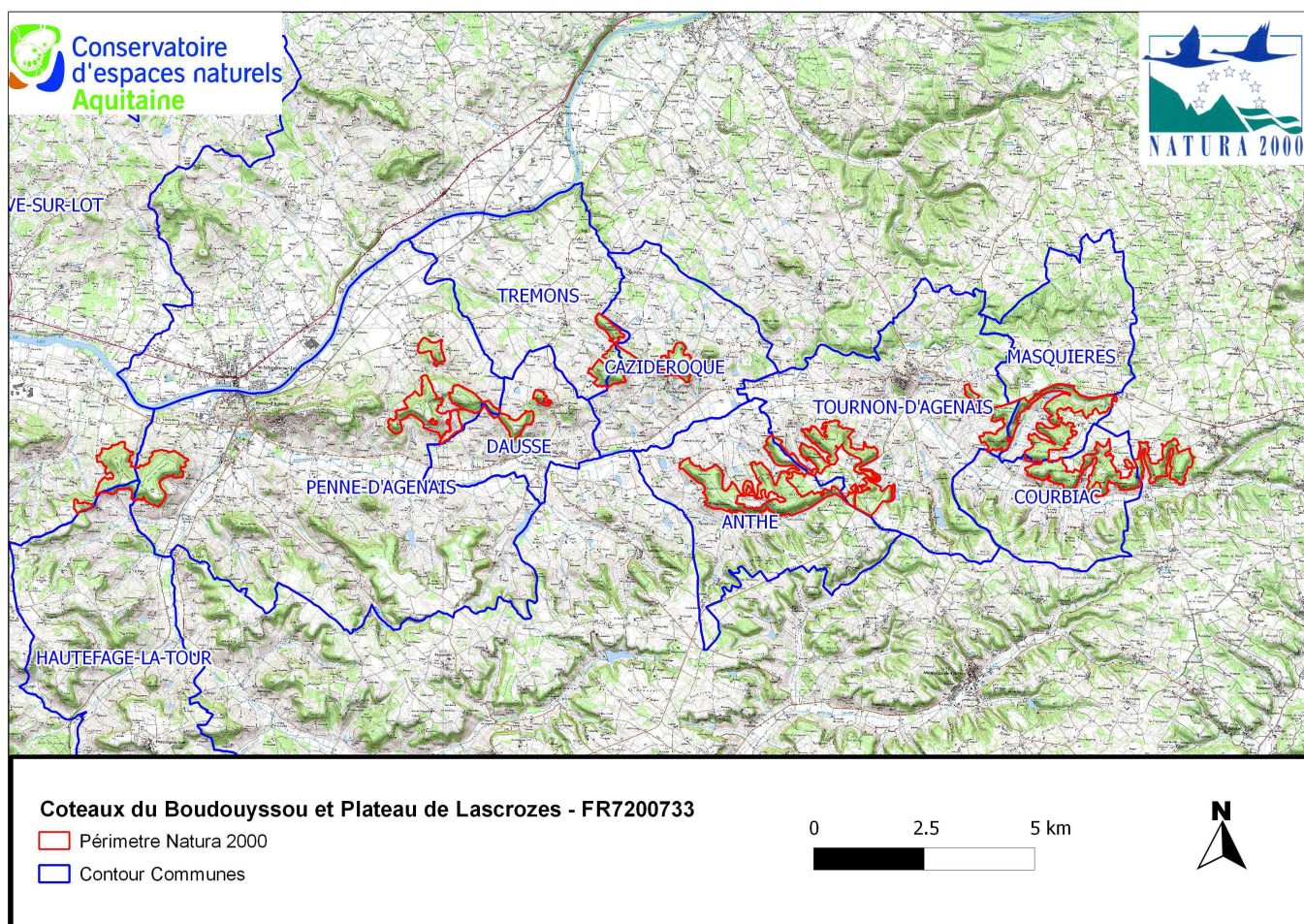


Figure 2 : Cartographie du périmètre du site de Boudouyssou / Lascrozes
(Source : scan25 IGN 2008, Conception CEN Aquitaine 2013)

Le Document d'Objectifs (DOCOB), élaboré par l'ARPE 47 (CPIE 47) et l'ONF (Agence de Bordeaux), a été validé en 2008.

L'enjeu principal du site défini dans le DOCOB est la préservation des pelouses calcaires à orchidées (habitats d'intérêt communautaire prioritaire), ainsi que les habitats communautaires et/ou habitats d'espèces associés (landes à genévriers, buxaias, chênaies pubescentes).

Le second enjeu concerne les espèces d'intérêt communautaire prioritaire présentes sur le site (chiroptères et écrevisses à pieds blancs) et leurs habitats associés dans le vallon du Ruisseau du Vergnote : grottes à chiroptères, et cours d'eau de plaine avec ripisylve.

Les objectifs principaux du DOCOB sont le maintien et le développement des espaces ouverts, la préservation, voire la restauration des habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces, le maintien d'une mosaïque d'habitats fonctionnelle, et l'amélioration des connaissances concernant les espèces remarquables du site.

Les actions de gestion prévues dans le DOCOB concernent la réouverture des zones embroussaillées et l'entretien des milieux ouverts via des actions mécaniques et des actions de pâturage. Sont également prévus l'entretien et/ou la restauration des mares, fossés et plans d'eau, l'entretien et/ou la restauration des ripisylves et l'entretien des haies et alignements d'arbres. Concernant les espèces patrimoniales du site, des mesures spécifiques (aménagement de grottes à chiroptères, lutte contre les espèces invasives de cours d'eau et aménagement des berges) sont citées.

II. BILAN DE L'ANIMATION DES DOCOBs

La mission d'animation du Documents d'Objectifs s'articule autour de **3 grandes phases** :

- la phase de **préparation de la mise en œuvre du DOCOB**,
- la phase de **mise en œuvre des mesures de gestion**,
- la phase de **synthèse, de bilan et de mise à jour du DOCOB**.

II.1. Phase de préparation de la mise en œuvre des docobs

II.1.1. Appropriation des DOCOBs

Les DOCOBs de ces 2 sites étant anciens (Validation en 2004 et 2008) et l'animation ayant été un temps suspendue, un travail assez important a été nécessaire afin d'utiliser ces documents pour la mise en œuvre de l'animation.

a. *Mise à jour – Cartographie, SIG, Base de données et Foncier*

La première étape du travail mené dans le cadre de l'animation 2013-2014 a consisté à reprendre les données cartographiques dans un format informatique conforme, utilisable et précis. En effet, les périmètres transmis présentaient un décalage par rapport aux Scan 25 et Orthophotos, ce qui impliquait une mauvaise délimitation des sites, et de fait des parcelles incluses ou non, mais aussi de la cartographie des habitats réalisée dans le cadre des DOCOB.

Par ailleurs, aucune donnée cadastrale (cartographique ou liste) n'a pu être obtenue de la précédente animation. La reprise de l'animation a donc nécessité de réaliser cette recherche cadastrale, afin d'établir la liste des parcelles incluses. Ces données ont également été mises au format SIG afin d'être rapidement utilisable par l'animateur mais également par les services de l'état. Seules les parcelles situées sur les communes hors Lot-et-Garonne n'ont pu être obtenues.

La liste de ces parcelles pour les deux sites font l'objet d'un document annexe à ce bilan.

Enfin, la liste des propriétaires des parcelles incluses a été réalisée sur la base des données cadastrales, avec recherche de leurs coordonnées (adresse et téléphone).

Un fichier a ainsi pu être réalisé synthétisant toutes ces informations pour chacun des deux sites (présenté également dans le document annexe, pour des raisons de confidentialités).

b. *Mise à jour – Mesures de gestion / Fiches action / Charte – Évaluation financière*

Sur la base des DOCOBs et des éléments issus des premières phases d'animation, les mesures et actions définies ont été reprises afin de les mettre en adéquation avec les besoins en animation du site. Notamment, les actions éligibles aux contrats ni agricoles ni forestiers ont été synthétisées et remises à jour (Cf. Annexe 1) avec les éléments du barème préfectoral pour la réalisation des travaux par les propriétaires (Cf. Annexe 2).

c. Synthèse des objectifs et actions à mettre en œuvre

Les 2 précédentes actions ont permis une prise en main des éléments des DOCOBs pour optimiser les possibilités d'animation sur les sites et disposer des éléments de réponse concrets suite aux sollicitations de propriétaires : éligibilité des parcelles et mesures possibles.

II.1.2. Information et communication sur les mesures de gestion

a. Rédaction d'un article

Un article sur l'animation conjointe de ces deux sites a été rédigé et diffusé dans l'écho des sites, journal d'information et de liaison édité par le CEN Aquitaine. Cet article est présenté en Annexe 3.

b. Assistance au Conseil Général – Panneaux d'information

Le CEN Aquitaine, dans sa mission d'animation, a également assisté le Conseil Général pour la réalisation de panneaux d'information spécifiques à chaque site, qui contribue à la sensibilisation d'un large public. Ces panneaux sont présentés en Annexe 4.

c. Réunion publique et contacts de propriétaires

Une réunion publique commune, à destination des propriétaires et élus locaux a été organisée à Tournon d'Agenais (Cf. Figure 3), au cours de laquelle ont été présentés les enjeux et objectifs relatifs aux sites, le détail du périmètre par commune, et les possibilités d'actions.

Pour chaque habitat, les mesures mises à jour pendant la phase d'appropriation ont ainsi été listées et présentées à une vingtaine de participants.



Figure 3 : Réunion publique d'information

Afin de toucher un large public, non seulement pour cette réunion mais de façon plus générale pour informer et sensibiliser sur les actions possibles dans le cadre de contrats ou chartes natura 2000, plusieurs moyens de communication ont été utilisés :

- Une affiche d'information (Cf. Annexe 5), transmises aux communes pour affichage public et aux médias pour diffusion de l'information (10 journaux et radio locales contactés)
- Un appel téléphonique direct aux propriétaires dont les numéros de téléphone ont pu être identifiés.

Au total, près de 200 propriétaires ont ainsi été contactés individuellement.

d. Site internet

Un site internet d'information concernant les deux sites Natura 2000 a été développé par le CEN Aquitaine :

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/>

Outre la présentation du programme Natura 2000, ce site présente les enjeux et objectifs des sites, les actions possibles pour préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire ainsi que les actualités de l'animation.

Il est également possible d'y trouver des documents en téléchargement, tels que le périmètre, les DOCOBs, ou encore les compte-rendus de réunion.

II.1.3. Mise en œuvre des MAEt

La rédaction d'un nouveau PAE n'ayant pas été possible, le catalogue de mesures n'étant pas encore disponible, un premier travail d'analyse des actions prévues aux DOCOBs pour les parcelles agricoles a été mené (Cf. Annexe 6). Puis un questionnaire a été rédigé à destination des agriculteurs afin d'évaluer leurs besoins et leurs souhaits concernant la gestion des parcelles agricoles incluses dans le site (Cf. Annexe 7).

Ce questionnaire devra être complété dès réception des nouvelles mesures MAE éligibles dans la prochaine phase d'animation afin de proposer un nouveau PAE adapté au contexte local.

II.2. Phase de mise en œuvre des mesures de gestion

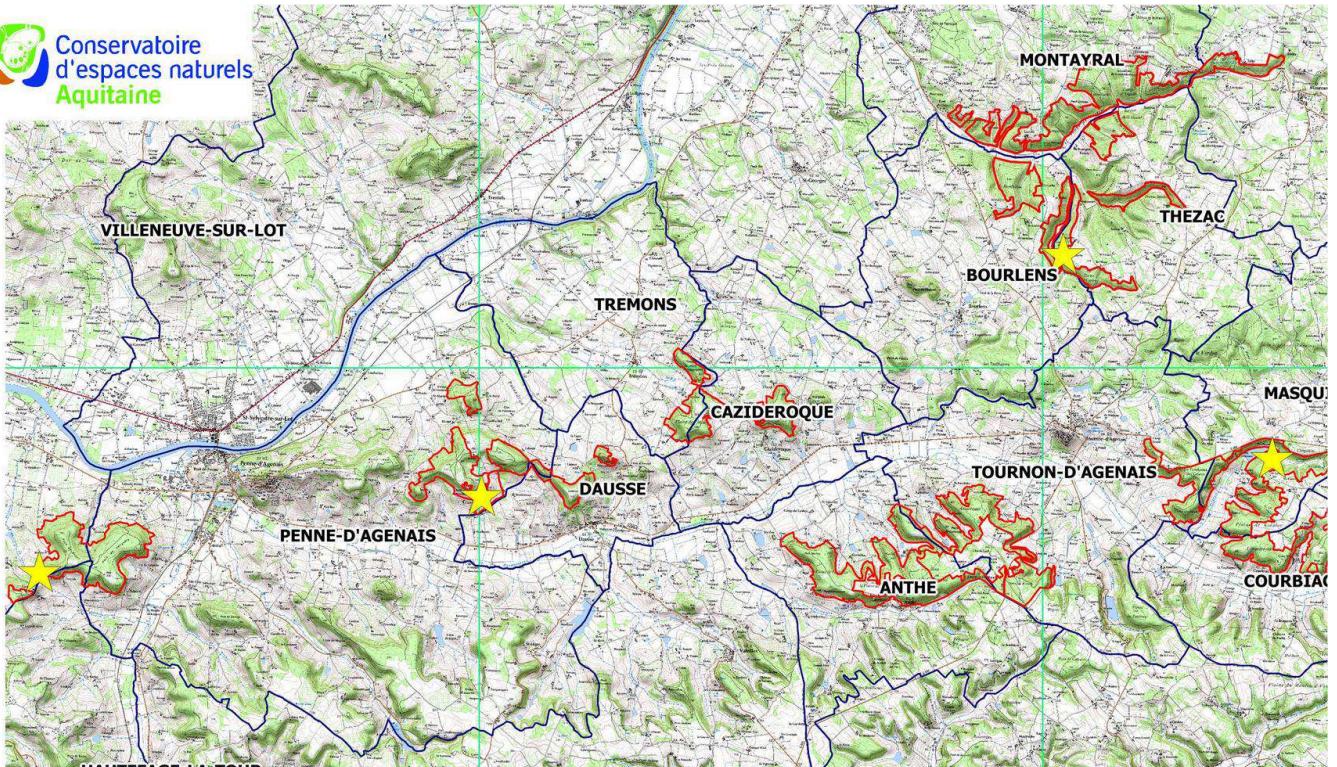
II.2.1. Reprise des anciens contrats

Sur les 4 contrats signés au cours de la phase d'animation précédente par le CPIE (Cf. Figure 4 p.7), 2 propriétaires ont fait l'objet d'un accompagnement de l'animateur dans la mise en œuvre des actions souscrites.




Sur l'un d'entre eux, la rédaction d'un calendrier de suivi des opérations et des conseils sur le terrain au cours de la période d'intervention se sont avérés suffisants pour permettre au propriétaire de mieux mettre en œuvre et cadrer ses travaux.

Sur le deuxième contrat accompagné, il a par contre également été nécessaire de rédiger un complément au diagnostic initial, celui-ci présentant des erreurs. Les engagements souscrits, l'explication des travaux ont donc été repris et discutés avec le propriétaire, un calendrier de suivi lui ayant également été remis.

2 visites sur site ont été faites pour chacun de ces 2 contrats, au printemps 2013 et en automne / hiver 2013-2014.



Sites Natura 2000 de Thézac et Lascrozes (FR7200732 et FR7200733)

-  Localisation des contrats anciens
-  Contour des communes
-  Périmètres Natura

0 1 2 km



Figure 4 : Cartographie des contrats pré-existants
(Source : scan25 IGN 2008, Conception CEN Aquitaine 2014)

II.2.2. Mise en œuvre de nouvelles mesures

La mission d'animation s'est ensuite portée sur la proposition de contrats et chartes à de nouveaux propriétaires.

Cette phase s'appuie sur les étapes suivantes :

- identification des propriétaires, exploitants et ayants droit
- prise de contact avec le propriétaire,
- diagnostic des parcelles,
- proposition de contrat ou charte,
- aide au montage du dossier,
- suivi de l'instruction,
- aide à la mise en œuvre technique des actions,
- suivi de la consommation financière et consolidation des besoins.

Suite aux contacts pris avec les propriétaires, puis à leur rencontre, 4 diagnostics ont été réalisés au cours de cette année d'animation, pour 2 contrats et 2 chartes.

a. Diagnostic des parcelles

La réalisation de ces diagnostics préalables de parcelles a pour objectif de cartographier les habitats naturels d'intérêt communautaire, de confirmer les enjeux et déterminer les mesures du DOCOB à appliquer dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Pour les chartes, le diagnostic permet d'identifier les grands types de milieux en présence, et ainsi de déterminer et expliciter les engagements et les recommandations concernées pour chacune des parcelles.

Ce diagnostic comprend plusieurs phases :

- analyse cadastrale, afin d'évaluer clairement quelles sont les parcelles incluses dans le périmètre
- cartographie de terrain, par des visites sur site, pour cartographier l'ensemble des habitats naturels présents selon la typologie Corine Biotopes (ou grands types de milieux pour les chartes) et en particulier ceux d'Intérêt Communautaire (Cf. Figures 5 et 6)

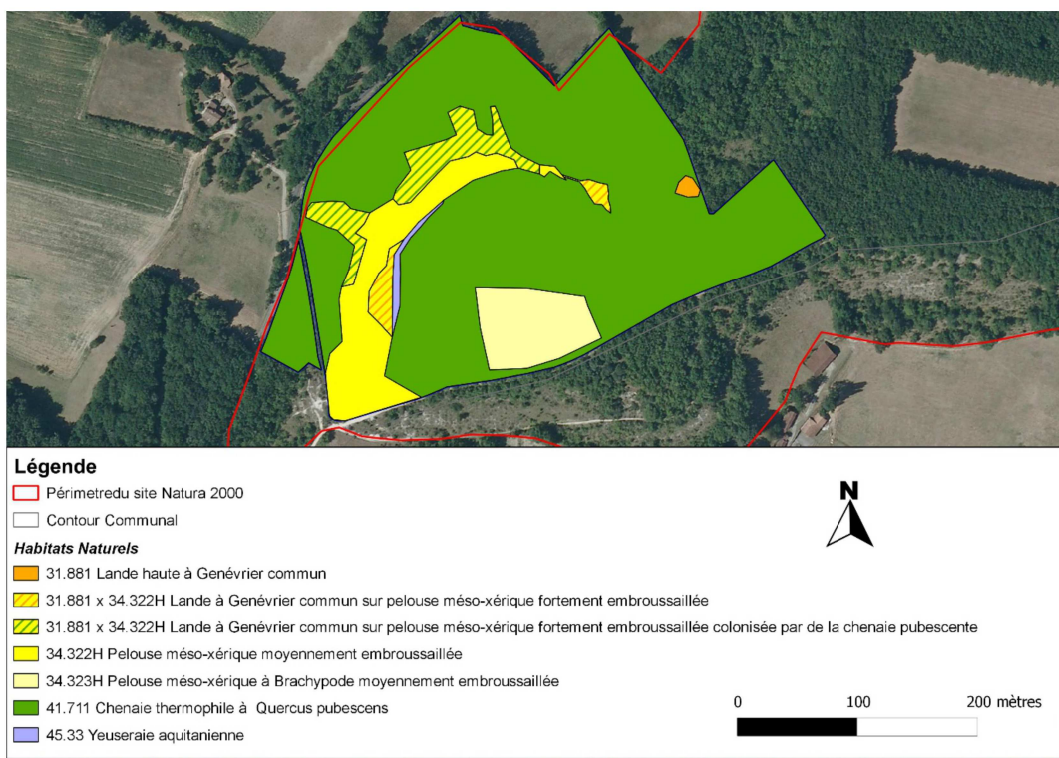


Figure 5 : Exemple de cartographie d'habitats
(Source : BD Ortho IGN 2008, Conception CEN Aquitaine 2014)

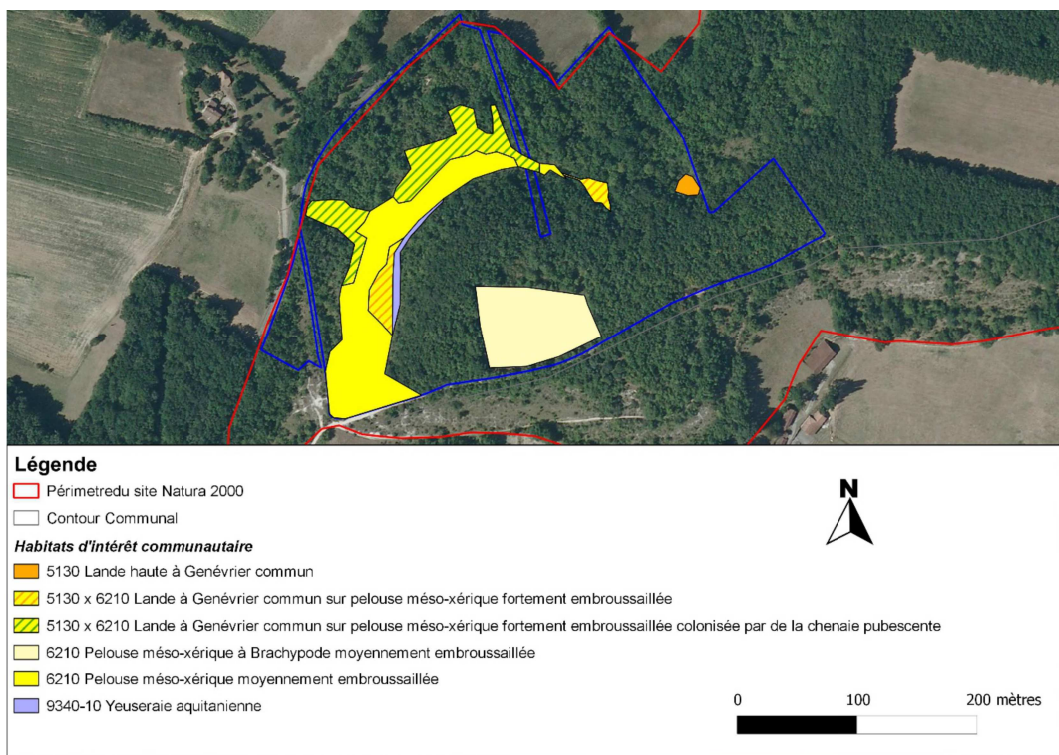


Figure 6 : Exemple de cartographie des habitats d'Intérêt Communautaire

(Source : BD Ortho IGN 2008, Conception CEN Aquitaine 2014)

➤ évaluation de l'état de conservation pour les contrats, en particulier du degré de fermeture des pelouses (Cf. Figure 7)

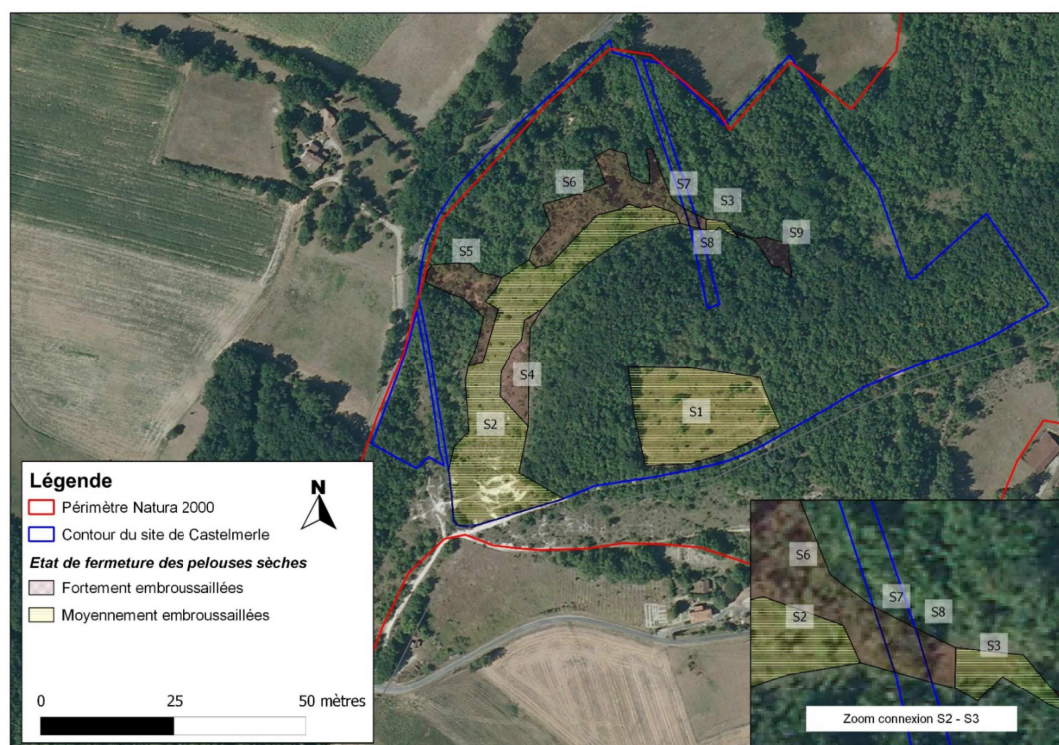


Figure 7 : Exemple de cartographie de l'état de conservation

(Source : BD Ortho IGN 2008, Conception CEN Aquitaine 2014)

➤ cartographie des mesures proposées dans le cadre d'un contrat (Cf. Figure 8 et 9)

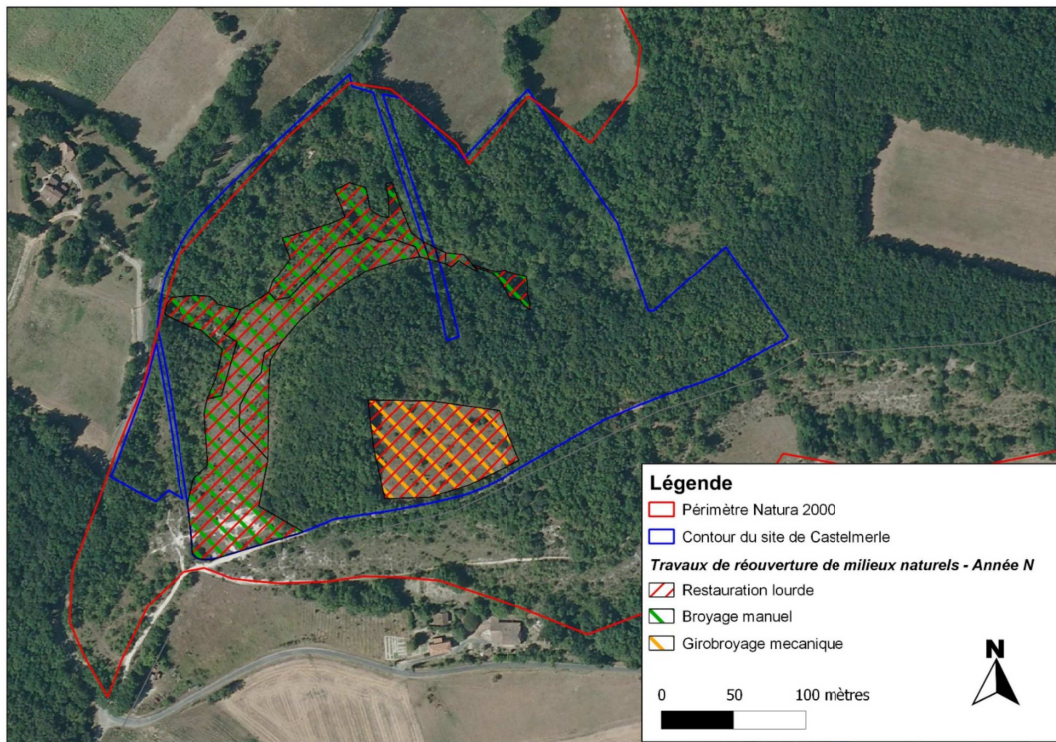


Figure 8 : Exemple de cartographie des mesures proposées
(Source : BD Ortho IGN 2008, Conception CEN Aquitaine 2014)

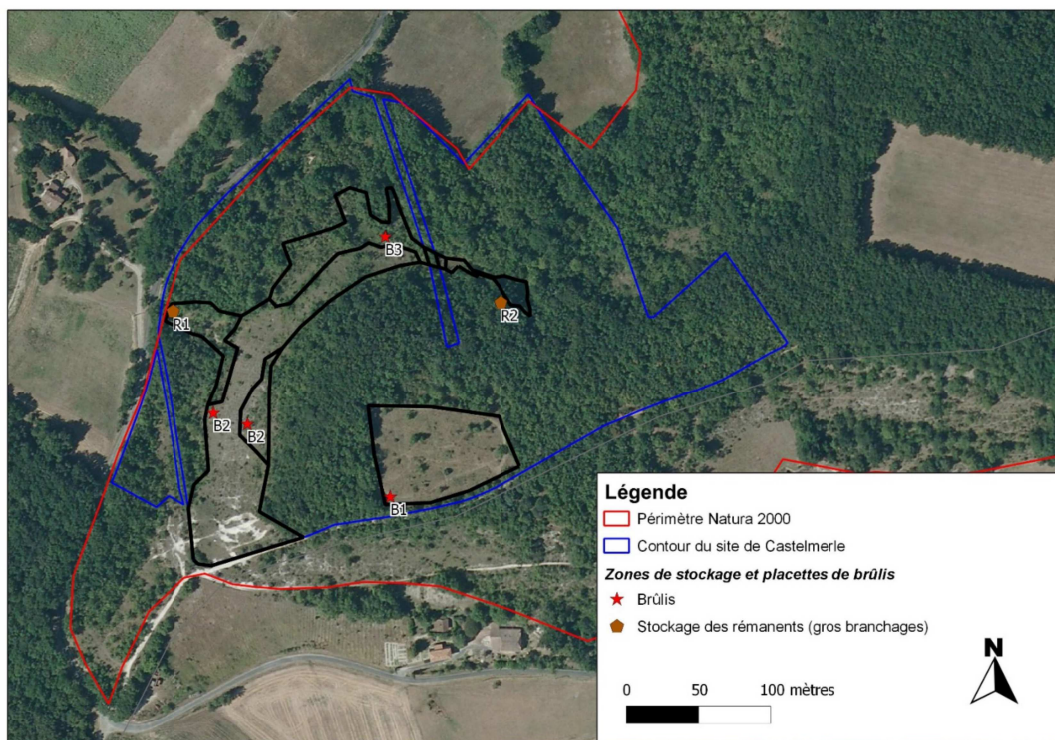


Figure 9 : Exemple de cartographie des zones ponctuelles
(Source : BD Ortho IGN 2008, Conception CEN Aquitaine 2014)

> Rédaction du diagnostic

Une fois ces étapes réalisées, les diagnostics ont été rédigés afin de faire ressortir les enjeux sur les parcelles engagées, les objectifs du contrat, les mesures souscrites et les modalités de réalisation (période, périodicité, mode d'intervention...). Pour les chartes, ces diagnostics ont permis d'établir les engagements et recommandations sur chacune des parcelles concernées, afin d'accompagner au mieux le propriétaire dans la mise en œuvre des bonnes pratiques.

> Mise en concurrence de prestataires

Dès lors que le propriétaire ne réalise pas lui-même les travaux, il est nécessaire de faire intervenir un prestataire. Sur l'un des deux contrats, le CEN a donc mis en concurrence les demandes de devis pour la réalisation des travaux préconisés. Les prestataires potentiels ont donc été invités à venir sur le site en compagnie de l'animateur afin d'évaluer les travaux en fonction des recommandations pour ensuite proposer un devis.

Ces devis sont ensuite comparés d'un point de vue qualitatif et quantitatif afin de choisir l'intervenant.

b. Proposition de contrat et aide au montage de dossier

Suite au diagnostic préalable et à l'évaluation des mesures potentielles, 2 contrats ont ainsi été signés avec l'assistance du CEN Aquitaine pour la rédaction des formulaires, l'obtention des justificatifs nécessaires auprès du cadastre et le dépôt auprès des services de l'État.

De même pour les 2 chartes, le CEN a accompagné les propriétaires pour la rédaction des formulaires et la sélection des engagements correspondant à leur parcelles.

Il est à noter que l'une de ces deux chartes se situe sur une propriété agricole. La deuxième a été proposée en attendant de bénéficier d'une nouvelle enveloppe financière, les propriétaires étant prêts à s'engager dans un contrat.

Par ailleurs, le CEN Aquitaine a été sollicité par 3 autres propriétaires non agriculteurs souhaitant bénéficier d'un contrat et des échanges ont eu lieu avec eux. Là encore, des diagnostics pourront être proposés dans la prochaine phase d'animation dès que de nouveaux financements pour les contrats seront disponibles.

La localisation des nouveaux contrats et chartes est représentée sur la figure 10 p.12.

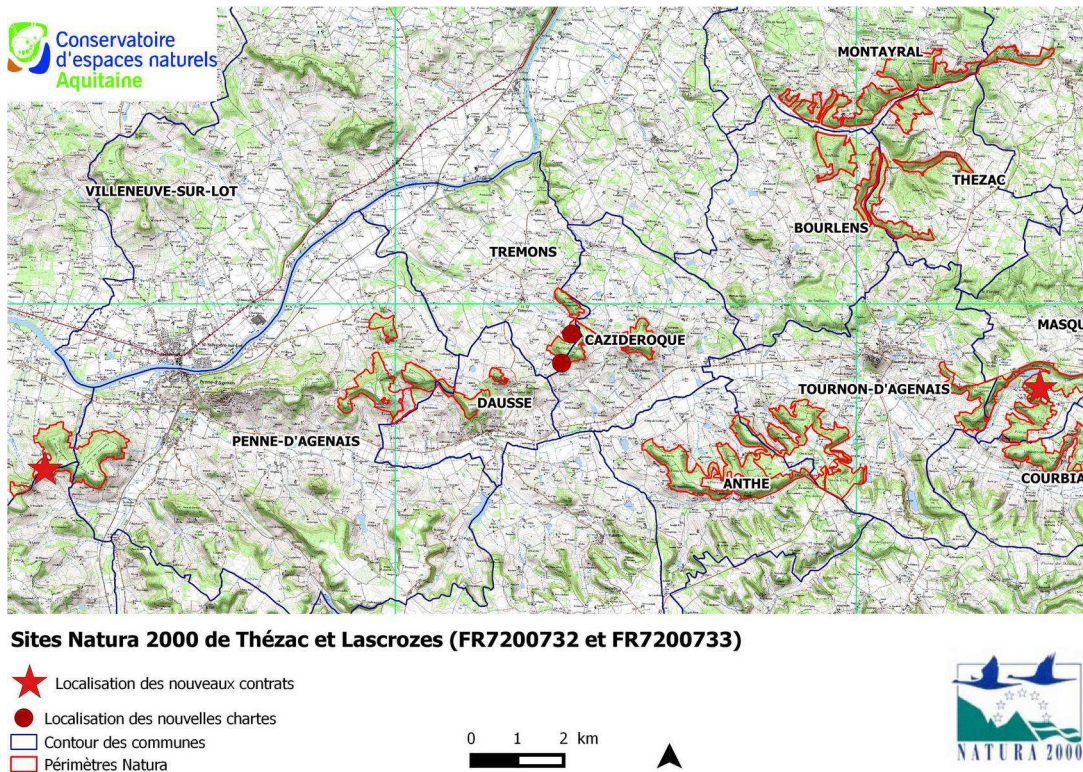


Figure 10 : Localisation des nouveaux contrats et chartes
 (Source : BD Ortho IGN 2008, Conception CEN Aquitaine 2014)

c. Aide à la mise en œuvre technique des actions

L'accompagnement des travaux par le CEN a été réalisé sur les 2 nouveaux contrats ainsi que sur 2 anciens.

Dans ce cadre, l'animateur est intervenu sur site pendant la période de réalisation afin de réexpliquer les engagements et modalités, notamment concernant le degré de réouverture nécessaire, le maintien de certains éléments (vieux arbres, îlots de lande à conserver...) mais aussi les zones de stockage ou brûlis éventuelles.

Figure 11 : Accompagnement / encadrement des travaux



d. Suivi technique, administratif et financier

Sur l'ensemble des contrats et chartes, le CEN Aquitaine a assuré un suivi administratif et financier en lien avec la DDT, en accompagnant également certains propriétaires dans leur demande de paiement après réalisation des travaux.

II.2.3. Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial

Dans le cadre de l'animation, le CEN Aquitaine a participé notamment à deux réunions locales concernant des projets sur les sites ou à proximité.

Ainsi, l'animateur a assisté à un comité de suivi sur le site du vallon de la Vergnote, situé dans le périmètre Natura 2000 et géré par le CPIE en partenariat avec la commune de Masquières. Ce vallon abrite notamment la seule population d'écrevisses à pattes blanches connue dans le département, espèces de l'annexe II de la Directive Habitats. À ce titre, elle constitue l'un des enjeux forts sur le site de Lascrozes, et il a été rappelé au cours du comité que le CEN pouvait intervenir et proposer un contrat à la commune afin de mettre en œuvre les actions bénéfiques à cette espèce.

La commune a par la suite repris contact, il pourra donc être envisagé de leur proposer un contrat par la suite.

Par ailleurs, lors du Comité de Pilotage Natura 2000 du site « Ruisseau du Boudouyssou », le CEN a fait part de l'intérêt qu'il y aurait à connecter les deux sites, notamment du fait de cette problématique « écrivisse ». En effet, actuellement, le périmètre du Boudouyssou n'intègre pas les affluents, et il semblerait donc particulièrement judicieux de prolonger le périmètre à minima sur l'affluent la Vergnote, afin que les actions visant à rétablir une bonne qualité d'eau et un bon fonctionnement hydrologique puisse être continues entre les deux sites.

II.3. Phase de synthèse, de bilan

II.3.1. Comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni le 16 juin 2014 à Tournon d'Agenais, en présence des services de l'État, des animateurs, des élus locaux, de représentants de propriétaires et usagers, de la Chambre d'Agriculture.

Au cours de ce comité, le CEN Aquitaine a présenté le bilan des actions menées au cours de cette première année d'animation. Les membres du COFIL se sont déclarés satisfaits de la reprise de l'animation, en déplorant le délai d'inactivité entre les deux phases. Il est donc particulièrement important que l'animation soit poursuivie sans interruption prolongée, afin de maintenir une dynamique après cette première année de mise en œuvre par le CEN.

Un compte-rendu détaillé a par ailleurs été transmis à la DDT.

II.3.2. Synthèse des opérations réalisées et bilan financier

PHASES	TÂCHES DETAILLÉES	DESSCRIPTIF DES METHODES ET MOYENS NECESSAIRES A LA REALISATION DE LA TACHE	TOTAL Réalisé (HT)	ChM	ChS
1. Préparation de la mise en œuvre du DOCOB	1. Appropriation du DOCOB	Mise à jour Périmètres, Mesures, Actions, Charte	2 000,00 €	4	
		Synthèse / Objectifs et actions	750,00 €	1,5	
	2. Information et communication sur les mesures de gestion	Recherche cadastrale, parcelles et propriétaires	1 250,00 €	2,5	
		Fiche de synthèse, Article, Site Web	775,00 €	1	0,5
		Réunion publique d'information	1 525,00 €	2,5	0,5
	3. Identification des besoins financiers	Evaluation des besoins sur les contrats hors MAEt	775,00 €	1	0,5
	4. Préparation à la mise en œuvre des MAET Participation à la CRAE	Recueil des avis – rédaction du questionnaire	250,00 €	0,5	
		Ajustement des cahiers des charges	- €		
		Proposition nouveau PAE	- €		
		Présentation en CRAE	- €		
2. Mise en œuvre des actions contractuelles	1. Identification des propriétaires du site	Recherche des coordonnées	500,00 €	1	
		Synthèse propriétaires / éligibilité	250,00 €	0,5	
	2. Prise de contact avec le propriétaire (téléphone, via réunion d'information..)	Contacts individuels	2 275,00 €	4	0,5
		Rencontres individuelles	2 275,00 €	4	0,5
	3. Diagnostic de parcelles	Diagnostics	2 550,00 €	4	1
	4. Proposition de contrat et aide au montage du dossier	Contrats et chartes	1 275,00 €	2	0,5
	5. Suivi de l'instruction	Contrats et chartes	550,00 €		1
	6. Aide à la mise en œuvre technique des mesures	Organisation des travaux nouveaux contrats + encadrement et suivi des travaux tous contrats	3 800,00 €	6,5	1
	7. Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins		525,00 €	0,5	0,5

PHASES	TÂCHES DETAILLEES	DESCRIPTIF DES METHODES ET MOYENS NECESSAIRES A LA REALISATION DE LA TACHE	TOTAL Réalisé (HT)	ChM	ChS
3. Mesures non contractuelles (hors contrats)	1. Ingénierie financière		137,50 €		0,25
	2. Elaboration des cahiers des charges		550,00 €		1
	3. Conduite d'opérations		125,00 €	0,25	
	5. Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial		250,00 €	0,5	
4. Coordination, synthèse et bilan	1. Bilan et évaluation des actions et des contrats, mise à jour éventuel du Docob		1 250,00 €	2,5	
	2. Préparation et animation du comité de pilotage		800,00 €	0,5	1
	3. Coordination des avis techniques		- €		
	4. Mise à jour des DOCOBs		250,00 €	0,5	
TOTAL Animation			24 687,50 €	39,75	8,75

TOTAL général HT	24 687,50 €
-------------------------	--------------------

<p>* Calcul des coûts CEN Aquitaine sur la base d'un coût journalier de : 500 € HT pour un chargé d'études ou chargé de mission, 550 € HT pour un chargé de secteur ou projet</p> <p>500 € HT pour un chargé d'études ou chargé de mission</p> <p>550 € HT pour un chargé de secteur ou projet</p>	
--	--

<p>NB : A compter du mois de septembre 2011, le CEN Aquitaine est assujetti à la TVA au titre de l'article 261-7-b du CGI : "dépassement du seuil d'exonération (60 000 € cumulés de prestations)".</p> <p>Un taux de TVA de 20% est donc appliqué au montant facturé</p>	
---	--

<p>SIRET 397 433 020 00039 - APE 9104Z</p> <p>N° de TVA intracommunautaire : FR 01 397 433 020</p>	
--	--

Ensemble, préservons durablement le patrimoine naturel d'Aquitaine

III. PERSPECTIVES DE POURSUITE DE L'ANIMATION

- Animation de la charte et des contrats Natura 2000 : poursuite des contacts pris avec les propriétaires
- Suivis / encadrement des contrats en cours
- Renouvellement des contrats en cours (échéance en 2015)
- Communication / sensibilisation des propriétaires, usagers...
- Groupe de travail avec les agriculteurs / Rédaction Programme Agro-Environnemental

IV. ANNEXES

Annexe 1 : Synthèse des actions éligibles par habitats

Habitats (Code Natura 2000)	Habitats	Actions Lascrozes	Actions Thézac
3140	Eaux courantes	Entretien et stabilisation des ripisylves et des berges de cours d'eau	
		Limitation des especes faunistiques exogenes envahissantes (ecrevisse americaine)	
		Mise en defens de milieux fragiles (modalites d'eligibilite a confirmer – nouveaute du pdrh)	
		Rehabilitation et entretien des berges des cours d'eaux et fosses en vue de maintenir ou developper des lieux de vie de l'ecrevisse a pattes blanches	
		Restauration et entretien des mares et des points d'eau	
3260	Eaux stagnantes	Entretien et stabilisation des ripisylves et des berges de cours d'eau	
		Limitation des especes faunistiques exogenes envahissantes (ecrevisse americaine)	
		Mise en defens de milieux fragiles (modalites d'eligibilite a confirmer – nouveaute du pdrh)	
		Rehabilitation et entretien des berges des cours d'eaux et fosses en vue de maintenir ou developper des lieux de vie de l'ecrevisse a pattes blanches	
		Restauration et entretien des mares et des points d'eau	
7220	Sources et suintements carbonatés	Limitation des especes faunistiques exogenes envahissantes (ecrevisse americaine)	
		Mise en defens de milieux fragiles (modalites d'eligibilite a confirmer – nouveaute du pdrh)	
		Restauration et entretien des mares et des points d'eau	
6110	Pelouses pionnières	Acquisition du materiel de paturage	
		Amenagement specifique de grottes	
		Limitation des ligneux envahissants	
		Maintien des milieux naturels ouverts par mise en place d'un parcours ovin	Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (parcours, landes, prairies jamais retournées)
		Maintien des milieux naturels ouverts par paturage en enclos	
		Maintien manuelle des milieux naturels ouverts par fauche	
		Maintien mecanique des milieux naturels ouverts par fauche	
		Ouverture manuelle de milieux naturels moyennement embroussaillés	Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée
		Ouverture mecanique de milieux naturels moyennement embroussaillés	Valorisation des mares et les points d'eau
6210	Pelouses à orchidées	Acquisition du materiel de paturage	
		Maintien des milieux naturels ouverts par mise en place d'un parcours ovin	Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (parcours, landes, prairies jamais retournées)
		Maintien des milieux naturels ouverts par paturage en enclos	
		Maintien manuelle des milieux naturels ouverts par fauche	Gestion extensive des prairies peu productives et pelouses sèches
		Maintien mecanique des milieux naturels ouverts par fauche	Fauche centrifuge
		Ouverture manuelle de milieux naturels fortement embroussaillés	
		Ouverture mecanique de milieux naturels fortement embroussaillés	
		Ouverture manuelle de milieux naturels moyennement embroussaillés	Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée
		Ouverture mecanique de milieux naturels moyennement embroussaillés	Valorisation des mares et les points d'eau
6510	Prairies maigres de fauche	Acquisition du materiel de paturage	
		Entretien et stabilisation des ripisylves et des berges de cours d'eau	
		Maintien des milieux naturels ouverts par mise en place d'un parcours ovin	
		Maintien des milieux naturels ouverts par paturage en enclos	
		Maintien manuelle des milieux naturels ouverts par fauche	
		Maintien mecanique des milieux naturels ouverts par fauche	
		Rehabilitation et entretien des berges des cours d'eaux et fosses en vue de maintenir ou developper des lieux de vie de l'ecrevisse a pattes blanches	
		Restauration et entretien des mares et des points d'eau	Valorisation des mares et les points d'eau
		Acquisition du materiel de paturage	
		Developpement de bois senescents	
		Maintien des milieux naturels ouverts par mise en place d'un parcours ovin	Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (parcours, landes,

5130	Formations à genévriers	Maintien des milieux naturels ouverts par pâturage en enclos	prairies jamais retournées)
		Maintien manuelle des milieux naturels ouverts par fauche	Gestion extensive des prairies peu productives et pelouses sèches
		Maintien mecanique des milieux naturels ouverts par fauche	
		Ouverture manuelle de milieux naturels fortement embroussaillés	Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée
		Ouverture mecanique de milieux naturels fortement embroussaillés	
		Ouverture manuelle de milieux naturels moyennement embroussaillés	
		Ouverture mecanique de milieux naturels moyennement embroussaillés	
			Valorisation des mares et les points d'eau
5110	Buxaies	Limitation des ligneux envahissants	
		Ouverture manuelle de milieux naturels moyennement embroussaillés	
		Ouverture mecanique de milieux naturels moyennement embroussaillés	
9340	Yeuseraies Aquitaine	Developpement de bois senescents	
		Travaux d'iregularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive	
41.71	Habitat d'espèces (chênaie pubescente)	Amenagement specifique de grottes	
		Developpement de bois senescents	
91E0	Aulnaies-Frênaies	Entretien et stabilisation des ripisylves et des berges de cours d'eau	
		Limitation des especes faunistiques exogenes envahissantes (ecrevisse americaine)	
		Rehabilitation et entretien des berges des cours d'eaux et fosses en vue de maintenir ou developper des lieux de vie de l'ecrevisse a pattes blanches	
		Restauration et entretien des mares et des points d'eau	
		Travaux d'iregularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive	
			Préservation du peuplier noir
8210	Pentes rocheuses calcaires	Limitation des ligneux envahissants	
8310	Grottes à chauve-souris	Amenagement specifique de grottes	
	Tout type d'habitat concerné	Entretien de haies	
		Entretien des lisieres	
		Entretien d'arbres isoles	

Annexe 2 : Synthèse des actions sur barème

⇒ Synthèse des opérations éligibles sur barême et montant affecté

Chantier lourd de restauration des milieux ouverts par gyrobroyage

Opérations	O/N*	Modalités	Coût Unitaire (€/ha/ intervention)	Variable 'r' **
Bûcheronnage, coupe d'arbres, abattage de végétaux ligneux	O		350	1 à 2
Élimination ou rognage des souches	N		335	1 à 2
Exportation	N		410	1 à 2
Broyage ou débroussaillage	O	Manuel		1 à 5
		Mécanique		

Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique

Opérations	O/N*	Modalités	Coût Unitaire	Variable 'r' **
Entretien des équipements pastoraux	O		45 €/ha/an	5
Suivi des animaux***	O	Suivi faible	100 €/ha/an	5****
		Suivi important	300 €/ha/an	
		Pâturage itinérant	800 €/ha/an	
Transport des animaux	N		30 €/100km	1 à 5
Fauche des refus	N		135 €/ha/an	1 à 5
Exportation des produits	N		70 €/ha/an	1 à 5

* O : Obligatoire N : Non Obligatoire

** r : nombre d'années sur lesquelles une pratique doit être réalisée au cours du contrat

*** Suivi faible : suivi de moins de 20 heures/UGB/an

 Suivi important : suivi de plus de 20 heures/UGB/an

 Pâturage itinérant : conduite des animaux par un berger

**** Lors d'un projet de réouverture par mise en place d'un pâturage adapté, les modalités de suivi peuvent être évolutives au fil de la réouverture du milieu. Le contrat pourra alors prévoir différentes modalités de suivi, un seul mode de suivi étant réalisé chaque année.

Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique

Opérations	O/N*	Coût Unitaire (€/ml ou €)	Variable 'r' **
Achat et pose d'une clôture	N	6,5€/ml	1
Achat et installation râtelier	N	310 €	1
Achat et installation tonne à eau	N	1000 €	1
Achat et installation abreuvoir	N	260 €	1
Achat et installation poste électrique sur secteur	N	130 €	1
Achat et installation poste électrique photovoltaïque	N	310 €	1
Achat et installation abri bois	N	840 €	1

Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts

Opérations	O/N*	Modalités	Coût Unitaire (€/ha/intervention)	Variable 'r' **
Fauche et andainage	O	Manuelle	1450	1 à 5
		Mécanique	300	
Conditionnement en bottes	N		50	1 à 5
Évacuation des produits	O		135	1 à 5

Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger

Opérations	O/N*	Modalités	Coût Unitaire (€/ha/ intervention)	Variable 'r' **
Tronçonnage et bûcheronnage légers	N		150	1 à 5
Exportation des produits	N		250	1 à 5
Broyage ou débroussaillage	O	Manuel	600	1 à 5
		Mécanique	300	

Chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers

Entretien des haies et des alignements d'arbres

Opérations	O/N*	Coût Unitaire (€/ml/intervention)	Variable 'r' **
Taille de la haie	O	1,5	1 à 5
Nettoyage manuel ou mécanique du pied de la haie			
Exportation des produits de coupe			

Entretien des arbres isolés

Opérations	O/N*	Coût Unitaire (€/arbre/intervention)	Variable 'r' **
Entretien des arbres sains	O	18	1 à 5
Débroussaillage des abords			
Exportation des déchets de coupe			

Entretien de mares

La rémunération dépend de la surface S de la mare (m²)

Opérations	O/N*	Montant (€/mare/intervention)		Variable 'r' **
Débroussaillage d'entretien et/ou Faucardage de la végétation Exportation des végétaux	O	S < 200	132	1 à 5
		200 < S < 1000	250	
		S > 1000	365	
Curage léger d'entretien	N	S < 200	350	1
		200 < S < 1000	600	
		S > 1000		

Entretien de ripisylves, de végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles

Opérations	O/N*	Coût Unitaire (€/ml/intervention)	Variable 'r' **
Régénération localisée des souches	N	0,15	1 à 5
Entretien de la végétation	N	0,30	
Exportation des produits ***	O	0,10	

Curage local des canaux et fossés dans les zones humides

Opérations	O/N*	Coût Unitaire (€/ml/intervention)	Variable 'r' **
Entretien des berges	O	2,5€	1 à 5
Curage manuel ou mécanique			
Évacuation des matériaux			

Annexe 3 : Article Écho des sites

Les carrières de Castelculier : une auberge pour chiroptères...

La mise en œuvre du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Carrières de Castelculier » (FR7200799) est également animée par le CEN Aquitaine depuis 2012.

Les carrières hébergent tout au long de l'année des espèces de chauve-souris protégées aux niveaux national et européen, avec en particulier un intérêt majeur pour :

- Grand Murin et Petit Murin en hibernation et transit automnal,
- Grand Rhinolophe en hibernation,
- Minioptère de Schreibers en reproduction et transits printanier et automnal.

À l'issue des suivis et analyses réalisés, un contrat Natura 2000 a pu être signé avec le propriétaire des lieux. La mise en place d'un périmètre grillagé autour des entrées de la carrière est actuellement en cours, dans l'objectif de sécuriser le gîte et d'éviter les intrusions. Cette mesure permet d'éviter de fermer les entrées en elles-mêmes, du fait de la présence des Minioptères, très sensibles aux modifications des accès.

Les Pelouses sèches de Thézac et Lascrozes

L'antenne Lot-et-Garonne du CEN Aquitaine a également pris en charge cette année l'animation des Documents d'Objectifs des sites « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes » (FR7200733) et « Coteaux de Thézac et Montayral » (FR7200732).

Principalement désignés pour la richesse des pelouses calcicoles, ces coteaux présentent une grande richesse biologique liée à la dynamique des pelouses et landes sèches. Notamment, de très belles populations d'orchidées peuvent y être observées.

Pour maintenir ces habitats et ces espèces, le CEN Aquitaine propose des mesures de soutien aux propriétaires volontaires qui s'engagent dans des pratiques respectueuses des habitats

- Ouverture et maintien des espaces ouverts : pastoralisme, débroussaillage, entretien,
- Préservation de mosaïques de milieux naturels,
- Adaptation de pratiques courantes pour une meilleure adéquation avec les enjeux du site.

Les propriétaires peuvent également adhérer à la Charte Natura 2000, qui explique les bonnes pratiques à suivre pour préserver cet environnement.

Deux contrats Natura 2000 ont ainsi été engagés cette année par des propriétaires non-exploitants, et une charte a été signée par un agriculteur.

Le CEN Aquitaine prévoit également d'entreprendre un travail partenarial avec les agriculteurs afin d'évaluer les besoins ressentis localement et adapter les mesures contractuelles possibles dès que les nouvelles modalités de financement par l'Europe seront connues.



Rhinolophe euryale. Photo N. Quérou

Le Ruisseau des Gascons, un partenariat avec le Fil des Séounes

Également désigné pour la richesse de ses coteaux calcaires, le site Natura 2000 « Coteaux du Ruisseau des Gascons » (FR7200736) accueille des systèmes de pelouses sèches et landes présentant notamment une grande diversité d'orchidées.

L'association Au Fil des Séounes a proposé au CEN Aquitaine d'intervenir en renfort dans l'animation du Document d'Objectifs du site. Cette mission s'est traduite par l'encadrement des travaux dans le cadre des contrats déjà signés et la réalisation de trois diagnostics. Ces derniers ont abouti à la signature de contrats avec plusieurs propriétaires privés, ayant pour objectifs la restauration et la réouverture de milieux, en particulier par le maintien ou la mise en place de pâturage sur ces propriétés.

Au-delà de la poursuite des propositions de contrats, un travail de concertation avec les agriculteurs doit à présent être initié, afin d'anticiper la mise en place des nouvelles modalités d'aide de l'Europe pour les exploitants. ■



Photo A. Lambert

Annexe 4 : Panneaux d'information du Conseil Général



Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes



Le site Natura 2000 Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes : c'est quoi ?

Le site des coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes (FR7200733) s'étend sur une superficie de 1 228 ha sur 10 communes de Lot-et-Garonne et une commune de Lot.

Ces coteaux calcaires sont constitués d'une dizaine de *pechs** qui dominent les vallées du Lot et du Boudouyssou.

* nom local qui désigne une colline au sommet aplati



Aster amelle

Pelouses sèches



Empuse pennée « diabloin »



Charlotte Ilmbielle - CETN Aquitaine

Qu'y trouve-t-on ?

Les coteaux calcaires se caractérisent par la présence de pelouses sèches, de landes à genévriers, de chênaies et de zones humides en fond de vallon.

Ces milieux abritent de nombreuses espèces, rares et/ou protégées au niveau national ou européen :

- des oiseaux : Busard cendré, Milan noir...
- des reptiles : Lézard vert, Couleuvre verte et jaune...
- des insectes : Empuse pennée, Ecaille chinée et Damier de la succise (papillons)...

Des chauves-souris et des espèces végétales comme l'Aster amelle et de nombreuses orchidées sauvages sont également présentes sur le site.

Protégeons-le !

Pour maintenir ces espèces, le dispositif Natura 2000 propose une aide aux propriétaires qui optent pour des pratiques respectueuses de cet environnement :

- ouverture et maintien des milieux ouverts par pastoralisme, débroussaillage ;
- entretien des points d'eau, des mares, des haies et des lisières.



Lézard vert



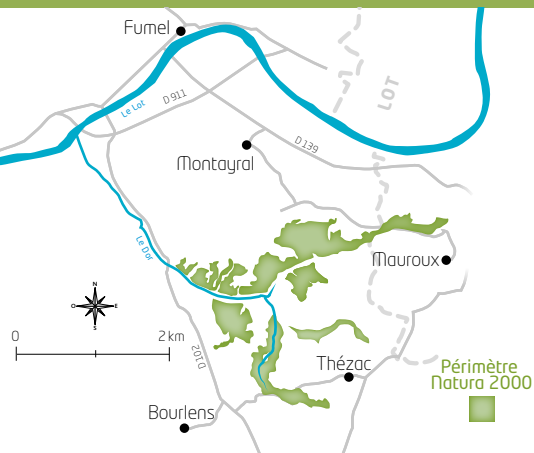
Silence et discrétion sont de mise pour découvrir le Lézard vert : bien caché dans les landes et pelouses, il se confond avec la végétation.

Quant à l'Empuse pennée et son petit, le « diabloin », il faut les différencier des brindilles et herbacées, car c'est ainsi qu'ils évitent leurs prédateurs !

Ouvrons l'œil...



Coteaux de Thézac et Montayral



Le site Natura 2000 Coteaux de Thézac et Montayral : c'est quoi ?

Le site des coteaux de Thézac et Montayral (FR7200732) s'étend sur une superficie de 435 ha sur trois communes de Lot-et-Garonne et une de Lot. Il est composé d'une mosaïque de milieux naturels - pelouses sèches, landes à Genévriers, boisements - répartie sur les pentes calcaires de part et d'autre de la vallée du Dor dans le prolongement des Causses.



Écaille chinée

F. Hervoac, CET Ripuraine

Qu'y trouve-t-on ?

Ce site possède une faune et une flore riches et typiques des coteaux calcaires dont plusieurs espèces rares ou protégées ou remarquables : Écaille chinée, Couleuvre verte et jaune, Lézard vert...

Les pelouses sèches abritent de nombreuses orchidées sauvages et constituent un formidable réservoir de biodiversité où l'influence méditerranéenne est perceptible.



Sérapias en soc

C. Timbaud, CET Ripuraine

Orchidées sauvages

Protégeons-le !

Pour maintenir ces espèces sur le site, le dispositif Natura 2000 propose une aide aux propriétaires qui optent pour des pratiques respectueuses de cet environnement, notamment :

- ouverture et maintien des milieux ouverts par pastoralisme, débroussaillage...
- l'entretien des points d'eau, des mares, des haies et des lisières...



- Grottes
- Milieux humides
- Coteaux secs



Le réseau de sites Natura 2000 a pour but de préserver la diversité biologique en Europe. Dans ce cadre, l'Etat français a choisi de privilégier la concertation avec les acteurs locaux. Selon le contexte local, des mesures de gestion spécifiques sont proposées aux propriétaires des sites sur la base du volontariat.



Ophrys araignée

CPPE PAYS de Serres vallée du Lot



Ophrys abeille

CPPE PAYS de Serres vallée du Lot



Ophrys mouche

N. Forestier, CET Ripuraine

Annexe 5 : Affiche réunion publique

Ensemble, préservons durablement le patrimoine naturel d'Aquitaine

21

Siège social : Maison de la Nature et de l'Environnement, Domaine de Sers, 64 000 PAU – Tél : 05 59 32 65 19 – E-Mail : siege@cen-aquitaine.fr
Association Loi 1901. Membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels
SIRET : 397 433 020 000 39 – APE : 9104 Z – TVA Intracom FR 01 379 433 020



Antenne Lot-et-Garonne

6, Rue des Fossés
47800 Allemans du Dropt
Tél : 05 53 64 00 51
antenne47@cen-aquitaine.fr
www.cen-aquitaine.fr

SITES NATURA 2000

FR7200732 - « Coteaux de Thézac et de Montayral »
FR7200733 - « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine, animateur de ces 2 sites, vous convie :

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

Jeudi 12 Décembre 2013, 18h30

**Salle du foyer
Résidence Croix Daniel
47 370 TOURNON D'AGENAIS**

Ordre du jour :

- Contrats Natura 2000 sur parcelles non-agricoles :

présentation des actions retenues dans le cadre des Documents d'Objectifs, possibilités d'engagements et nouvelles modalités d'aide

- Contrats Natura 2000 sur parcelles agricoles :

présentation des actions retenues dans le cadre des Documents d'Objectifs, échanges et discussion sur le nouveau programme européen à venir (mesures MAE), évaluation des besoins des agriculteurs en vue de proposer de nouvelles mesures adaptées

- Charte Natura 2000 :

possibilités d'adhésion, modalités et intérêts

- Questions diverses



Annexe 6 : Synthèse des actions sur parcelles agricoles prévues aux DOCOBs

Habitats	Habitats	Actions Lascrozes Agriculteurs	Actions Thézac Agriculteurs
3260	Eaux stagnantes	Entretien des mares et des points d'eau	
		Gestion douce des berges de cours d'eau en bordure de prairie	
		Gestion des berges de fossés et de leurs abords (Variantes prairies des deux côtés et un côté)	
5110	Buxaies	Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée	
		Entretien des arbres isolés	
5130	Formations à genévriers	Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (parcours, landes, prairies jamais retournées)	Gestion extensive des prairies peu productives et pelouses sèches : absence de fertilisation
		Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée	
		Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée	
			Restauration des mares et points d'eau
6110	Pelouses pionnières	Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (parcours, landes, prairies jamais retournées)	
		Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée	
		Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée	Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée
			Restauration des mares et points d'eau
6210	Pelouses à orchidées	Gestion extensive des prairies peu productives. Option : Absence de fertilisation	Gestion extensive des prairies peu productives et pelouses sèches : absence de fertilisation
		Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (parcours, landes, prairies jamais retournées)	
		Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée	
		Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée	Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée
			Restauration des mares et points d'eau
6510	Prairies maigres de fauche	Gestion extensive des prairies peu productives. Option : Absence de fertilisation	Gestion extensive des prairies peu productives et pelouses sèches : absence de fertilisation
		Entretien des mares et des points d'eau	Restauration des mares et points d'eau
		Gestion douce des berges de cours d'eau en bordure de prairie	
		Gestion des berges de fossés et de leurs abords (Variantes prairies des deux côtés et un côté)	
		Gestion extensive de la prairie par la fauche ou pâturage : préservation des prairies humides	Gestion extensive de la prairie par la fauche et/ou pâturage. Gestion extensive des surfaces en prairie. Suppression de la fertilisation minérale
91E0	Aulnaies-frênaies	Entretien des mares et des points d'eau	Restauration des mares et points d'eau
		Gestion douce des berges de cours d'eau en bordure de prairie	
		Gestion des berges de fossés et de leurs abords (Variantes prairies des deux côtés et un côté)	
		Entretien des haies et ½ haies	

Annexe 7 : Questionnaire agriculteurs



QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES AGRICULTEURS SITES NATURA 2000

« COTEAUX DE THÉZAC ET MONTAYRAL » « COTEAUX DU BOUDOUYSSOU ET PLATEAU DE LASCROZES »

NOM, Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Adresse de l'exploitation (si différente) :

Etes-vous (plusieurs réponses possibles) :

Propriétaire	Oui / Non
Fermier	Oui / Non
GAEC/EARL...	Oui / Non

Sur votre exploitation, quelles sont les activités agricoles principales :

Culture	Oui / Non	Si oui, type :
Verger / Arboriculture	Oui / Non	Si oui, type :
Elevage / Pastoralisme	Oui / Non	Si oui, type :
Autre	Oui / Non	Si oui, type :

Quelles sont les principaux problèmes rencontrés dans votre activité :

- _____
- _____
- _____

Globalement, quel type de mesures pourraient vous intéresser :

- Mesures permettant l'amélioration de l'impact environnemental de vos activités actuelles, sans modifier fortement celles-ci

Oui / Non

- Mesures permettant d'envisager des reconversions (ex : culture => prairies de fauche / pâturage)

Oui / Non

Parmi les mesures MAEt existantes précédemment, quelles sont celles susceptibles de vous intéresser :

- Landes à genévriers :

Actions Agriculteurs	Intéressé	Pas intéressé	Ne sais pas	Remarque
Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (parcours, landes, prairies jamais retournées)				
Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée				
Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée				
Gestion extensive des prairies peu productives et pelouses sèches				
Gestion extensive des prairies peu productives. Option : Absence de fertilisation				

- Pelouses à orchidées :

Actions Agriculteurs	Intéressé	Pas intéressé	Ne sais pas	Remarque
Gestion extensive des prairies peu productives et pelouses sèches				
Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (parcours, landes, prairies jamais retournées)				
Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée				
Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée				
Gestion extensive des prairies peu productives. Option : Absence de fertilisation				

- Pâturages et prairies mésophiles :

Actions Agriculteurs	Intéressé	Pas intéressé	Ne sais pas	Remarque
Gestion par la fauche ou pâturage : fauche tardive après le 30 juin				
Gestion par la fauche : fauche de la parcelle du centre vers la périphérie				
Gestion extensive de la prairie par la fauche et/ou pâturage : gestion extensive des surfaces en prairie				
Gestion extensive de la prairie par la fauche et/ou pâturage : gestion extensive des surfaces en prairie - suppression de la fertilisation minérale				
Réaliser des zones tampons herbeuses sur des parcelles en prairies - Option biodiversité				
Gestion extensive de la prairie par la fauche ou pâturage : préservation des prairies humides				

- Culture :

Actions Agriculteurs	Intéressé	Pas intéressé	Ne sais pas	Remarque
Réaliser des zones tampons herbeuses sur des parcelles antérieurement en COP				
Réaliser des zones tampons herbeuses valorisées en gel - Option biodiversité				
Reconversion de terres arables en cultures d'intérêt faunistique ou floristique				
Localisation pertinente du gel PAC pendant 5 ans				

- Tous types d'habitats :

Actions Agriculteurs	Intéressé	Pas intéressé	Ne sais pas	Remarque
Entretien des haies et ½ haies				
Entretien de lisières (avec du matériel n'éclatant pas les branches)				
Entretien des arbres isolés				
Entretien des mares et des points d'eau				
Restauration des mares et points d'eau				

Si vous n'êtes pas intéressés par des mesures, pour quelles raisons ?

- _____
- _____
- _____
- _____

A votre avis, quels types d'actions devraient être proposées en complément :

- _____
- _____
- _____
- _____

Groupement, mise en commun de moyens :

Pâturage :

- Si des solutions de pâturage pouvaient vous être proposées, seriez-vous intéressés pour y participer, en particulier sur des parcelles non-cultivées (coteaux peu productifs, parcelles embroussaillées...)

Oui / Non

- Vous-même, seriez-vous prêt à faire pâturer vos animaux sur d'autres propriétés ?

Oui / Non

Réouverture / Entretien de milieux ouverts par débroussaillage :

- Souhaiteriez-vous une mise en commun d'outils nécessaires aux travaux ?
(Débroussailleuses à lame / à couteau, tronçonneuses, girobroyeurs, ...)

Oui et je ne dispose pas de ces outils

Oui et je dispose de certains outils

Non

Réalisation des travaux :

- Seriez-vous prêts à réaliser des travaux en prestation pour d'autres propriétaires ?

Oui / Non

Conseil et diagnostic :

- Souhaitez-vous que l'animateur vienne vous rencontrer individuellement ?

Oui, intéressé pour de l'information sur la charte Natura 2000

Oui, intéressé pour de l'information sur un contrat Natura 2000

Non, je ne suis pas intéressé

Remarques, questions... :

- _____
- _____
- _____
- _____

Merci de votre participation à cette enquête, nous nous tenons à votre disposition pour toute information :



CEN Aquitaine :

Antenne Lot-et-Garonne

6, rue des Fossés

47 800 Allemans-du-Dropt

05 53 64 00 51

antenne47@cen-aquitaine.fr